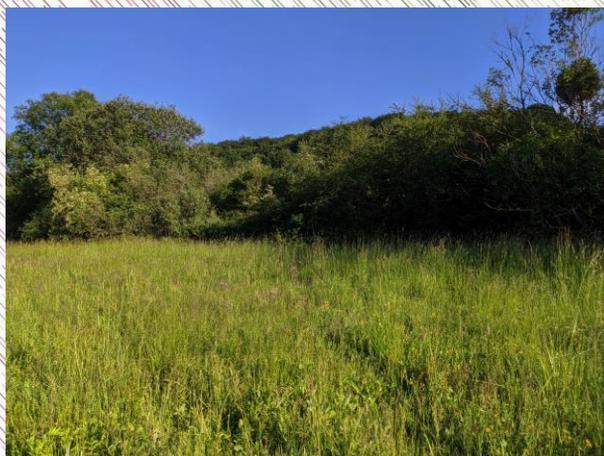




# Protocole de participation à l'Atlas des Bourdons du Grand-Est

Les bourdons, ces grosses abeilles velues, bourdonnantes et fort sympathiques, animent nos jardins et nos secteurs fleuris du tout début du printemps à la fin de l'été.

Présents dans de nombreux milieux, pourvu qu'il y ait de quoi se nourrir (pollen et nectar), et volant même lorsque la météo est peu clémente, il n'en reste pas moins qu'ils demeurent peu connus, et notamment en ce qui concerne les espèces qui composent notre faune régionale, ainsi que leur répartition.



Dans le but de combler ces lacunes, et dans un contexte de perte de biodiversité faisant peser de lourdes menaces sur nos pollinisateurs, le Plan Régional d'Actions Grand-Est Terre de pollinisateurs a décidé depuis 2018 de réaliser un atlas des bourdons de notre région.

**Bien que passionnante, la tâche n'en est pas moins vaste et NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!!!**

## C'est super tout ça, mais comment faire ???

Participer à cet atlas ne nécessite aucune compétence ni connaissance particulières.

**L'identification des bourdons étant extrêmement délicate directement sur le terrain ou par photos, la seule solution fiable passe par la collecte d'individus.**

Vous pouvez sortir prospecter spécifiquement en vue d'alimenter l'atlas, ou profiter d'une sortie sur le terrain liée à vos activités habituelles pour capturer un ou plusieurs individus.

# Quelques remarques importantes au préalable

## *une identification délicate*

A quelques rares exceptions près, il est indispensable de déterminer les bourdons sous loupe binoculaire. Les critères externes les plus marquants comme l'agencement des bandes colorées du pelage sont variables au sein d'une même espèce et ne peuvent suffire pour mener à bien une détermination fiable. Celle-ci n'est possible que par l'extraction des pièces génitales des mâles et l'observation à la loupe binoculaire de parties précises du corps des femelles.

## *... d'où la collecte*

Nous préconisons donc de faire des prélèvements de différentes façon selon le bon vouloir des personnes. Cette liste va du moins impactant au plus impactant

- **ramasser des bourdons morts** en bon état (notamment dans les serres de jardin) ;
- prélever des individus **entre le mois de mai et août (pas avant)**, en se focalisant sur des morphes (couleurs du pelage) différents. Il est conseillé de faire au **moins deux prélèvements à des périodes différentes de l'année** ;
- prélever **tous les d'individus** à 2 ou plus périodes de l'année **et ne rien prélever pendant 5 années consécutives.**

La volonté de ne pas tuer l'objet de son émerveillement reste tout à fait compréhensible. Cependant, il est bon de rappeler que :

- **à partir de la mi-mai la plupart des reines fondatrices de colonies sont installées** et de nombreuses ouvrières volent.
- **les ouvrières et les mâles ne vivent que quelques semaines** et mourront de toute façon en fin de saison.
- **le prélèvement est ponctuel.** Son impact est négligeable par rapport à la mortalité due à la prédation, aux parasites, aux destructions des habitats, aux intoxications par les pesticides, aux chocs avec les véhicules sur les routes etc.

# Protocole

## Matériel obligatoire

➔ **Pots pour la récolte** (yaourt, flacon d'urine, petite bouteille, tout pot avec un couvercle) dans lequel vous aurez placé un morceau d'essuie-tout

➔ **Papier et crayon de papier**



## Matériel facultatif

➔ **Filet à papillons**

➔ **Acétate d'éthyle** (peut être remplacé par du démaquillant ou sinon nous pouvons vous en fournir)



## Choix du terrain et période de prélèvement

Vos sites de prélèvement (n'importe quel type de milieu) doivent être **situés en région Grand-Est**, et présenter si possible une **flore diversifiée**. Vous pouvez prospecter sur autant de sites que vous voulez, à partir de la **mi mai jusqu'à la fin août**, avec dans la mesure du possible **2 passages par site** dans la période donnée.

### Une fois sur le terrain....

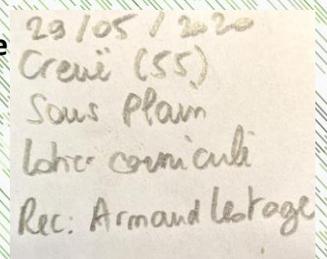
**1/** déposer **trois ou quatre gouttes d'acétate d'éthyle** sur le papier absorbant dans la boîte de capture (boîte si possible en polypropylène mais pas en polystyrène !!) afin d'anesthésier le bourdon (si pas d'acétate, passez à l'étape suivante)

**2/ Attraper le bourdon** directement avec la boîte ou à l'aide du filet. Vous pouvez réunir plusieurs bourdons dans la même boîte s'ils butinent la même fleur, sauf si vous utilisez l'acétate d'éthyle.

**3/** Une fois le ou les bourdons dans la boîte, placez-y une **étiquette de récolte** remplie au crayon papier avec les infos suivantes :

➔ Obligatoire : Date, commune, nom du récoltant

➔ Facultatif : Lieu-dit ; coordonnées GPS ; fleur ; milieu



**4/** Une fois rentré du terrain, placez les bourdons **au congélateur** afin de les tuer.

**5/** Vous pouvez **transmettre vos échantillons** directement à Anne Vallet ou Arnaud Lestage, sinon vous pouvez les envoyer par la Poste à Arnaud Lestage, 1 rue du chaulcheux, 55210 CREUE.

**Merci d'avance pour votre aide, nous ne manquerons pas de vous transmettre les résultats de vos récoltes dès que l'identification aura été validée par un expert.**

Nos coordonnées : [bourdonsgrandest@gmail.com](mailto:bourdonsgrandest@gmail.com)